

# BULLETIN MUNICIPAL

S  
A  
I  
N  
T  
  
L  
É  
G  
E  
R  
  
S  
U  
R  
  
D  
H  
E  
U  
N  
E



# 2011



Photo du clocheton réalisée par Yves Dumont





*Saint-Léger-sur-Dheune*



## *Le Mot du Maire*



*Madame, Monsieur,*

*L'évolution croissante de la population depuis les années 2000, le maintien de nos infrastructures et le développement des services, sont des critères qui nous ont permis de nous impliquer fortement dans l'étude de territoire lancée par le Grand Chalon en 2010.*

*D'ores et déjà, il ressort de cette analyse que la commune de Saint-Léger, bourg centre, est reconnue comme étant un pôle satellite attractif dans le paysage chalonnais.*

*Cet état de fait permettra d'assurer prochainement, au plan local, une partie des services décentralisés de l'Agglomération Chalonnaise - ce rapprochement génèrera ainsi une certaine réciprocité.*

*C'est dans cet esprit que Monsieur le Député Maire de Chalon a su réunir dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) l'ensemble des Communautés de Communes limitrophes au Grand Chalon. Saint-Léger a donc un rôle à jouer en adhérant à ce projet de territoire tout en conservant ses compétences et ses orientations fixées au Plan Local d'Urbanisme (PLU).*

*Ce qui est fait aujourd'hui, ce qui se fera demain, abonde dans ce sens.*

*Le projet de rapprochement des Communautés de Communes «Entre Monts et Dheune» et «Autour du Couchois» préconisé par l'Etat, est toujours à l'étude...*

*En parcourant ce bulletin municipal, vous y trouverez des informations sur les projets réalisés, en cours ou à venir, certains en liaison avec la Communauté de Communes «Entre Monts et Dheune».*

*Pour la commune, la réhabilitation et la sauvegarde du patrimoine, les économies d'énergie, les réseaux d'assainissement, l'enfouissement des lignes électriques...*

*Pour la Communauté de Communes, le tourisme, le service à la personne.*

*L'acquisition récente d'une réserve foncière de 2 ha et demi située au centre du bourg ouvre enfin la possibilité de réaliser une résidence pour seniors, voire d'autres aménagements. Une étude prospective est en cours.*

*Votre conseil municipal, celui auquel vous avez confié la tâche de conduire les affaires de Saint-Léger continue de s'investir dans la modernité avec la responsabilité qui lui incombe pour vous procurer autant que faire se peut, les meilleures conditions et qualité de vie que vous escomptez.*

*Une très bonne année à toutes et à tous.*

*Le Maire, Daniel Bériché*



## Vie communale

### Entretien et sauvegarde du patrimoine

#### ■ Patrimoine culturel

L'église de Saint Léger-sur-Dheune possède en ses murs des objets d'art sacré qui font partie intégrante du domaine patrimonial de la commune ce qui implique qu'une attention toute particulière lui soit réservée.

Or, en 1976, les deux volets d'un diptyque du 16<sup>e</sup> siècle, en bois polychrome et classés monuments historiques le 4 juillet 1903 ont été dérobés. Après une errance de plus de trente années, c'est en 2007 et en Belgique qu'ils ont été retrouvés puis, l'Etat les a récupérés en 2008 et restaurés en 2009 compte tenu de leur altération.

Aujourd'hui, ces deux magnifiques tableaux ont réintégré l'église et figurent aux côtés du retable flamand du 15<sup>e</sup> siècle, dans la petite chapelle.

Rappelons qu'ils représentent au recto : la Transfiguration et le Martyr de Saint-Laurent, au verso : Saint-Laurent distribuant les aumônes et l'Arrestation de Saint-Laurent.

Il faut saluer le geste des «Amis de Saint Léger» pour qui la valeur artistique et historique de ces peintures est reconnue et qui ont tenu à participer aux frais occasionnés par leur installation.



#### ■ Patrimoine immobilier

Travaux réalisés en 2011

- Mairie et église : démoussage de la partie nord des toitures ; coût : ...8 651 € TTC
- Salle polyvalente : peinture intérieure et extérieure : .....7 383 € TTC
  - pose de carrelage sur le seuil : .....2 296 € TTC
  - remplacement des portes d'entrée : .....13 610 € TTC
  - remplacement des aérothermes : .....31 263 € TTC
  - remplacement de 2 tringles à rideaux : .....1 038 € TTC
  - remplacement des luminaires sur la scène : .....372 € TTC
  - enlèvement et dégazage de la cuve à fuel : .....4 644 € TTC
- Logement 3 clos de la Gatosse : remplacement de 2 fenêtres : .....1 045 € TTC

### Acquisition de matériel

Au printemps 2011, le service technique a été doté d'un broyeur neuf (faucheuse à bras d'une longueur de 5 mètres adaptable sur le tracteur) en remplacement de l'ancien matériel datant de 1992. Montant de l'investissement : 27 335 € TTC.





## Urbanisme

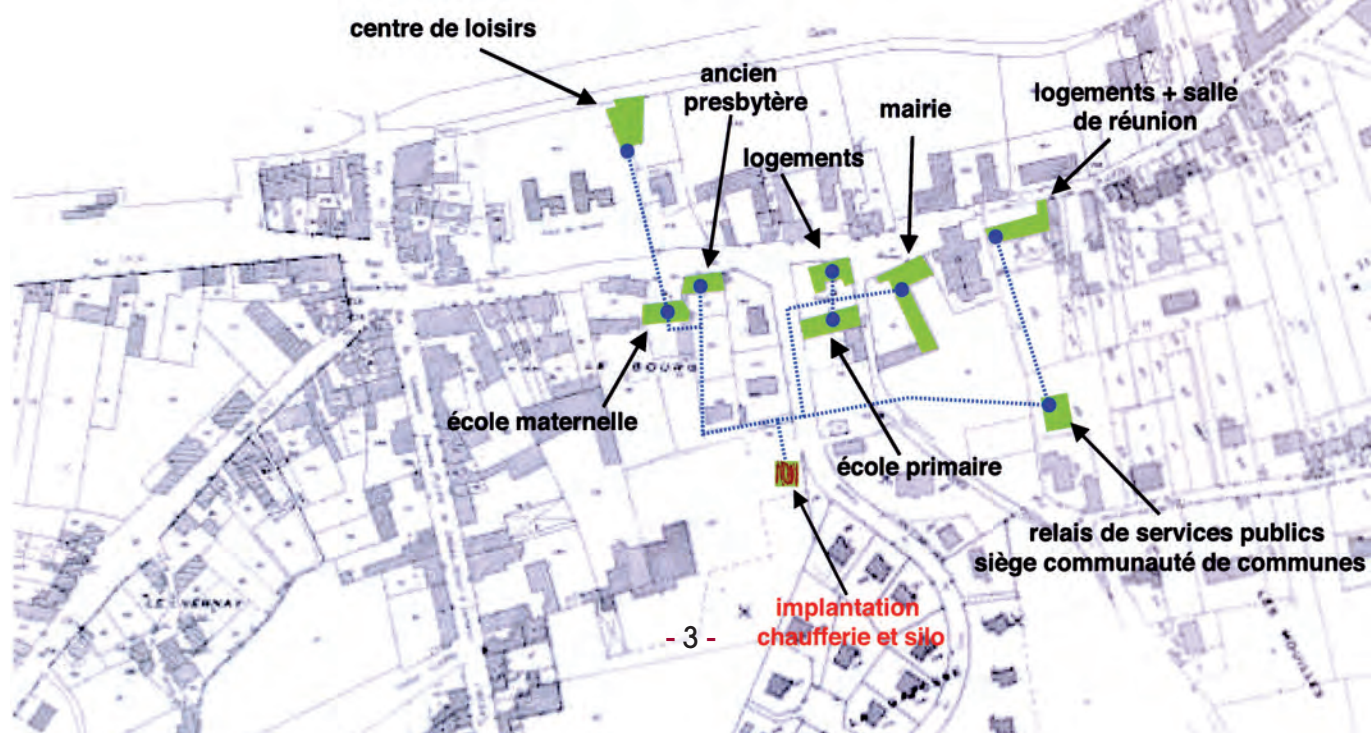
### ■ Plan Local d'urbanisme (PLU)

Le PLU de la commune a été approuvé lors du Conseil Municipal du 23 novembre 2011 et transmis en préfecture la semaine suivante. Il sera donc opposable dans un délai d'un mois suivant sa réception en préfecture (sous réserve d'observations formulées par le Préfet).

## Investissements

### ■ Chaufferie automatique au bois déchiqueté avec réseau de chaleur

<b>Implantation</b>	Clos de la Gatosse (face à la gendarmerie)
<b>Destination</b>	Approvisionnement de 9 sous-stations (écoles, mairie, centre de loisirs...) par réseau de chaleur en tranchée (750 m). Installation supprimant 13 chaudières au fioul ou au gaz.
<b>Caractéristiques</b>	Chaufferie de 3 alvéoles destinée à accueillir dans un premier temps 2 chaudières de 200 kw équipées de filtres dépoussiéreurs permettant de respecter largement la réglementation sur la qualité des rejets. Silo de stockage de bois déchiqueté d'un volume utile de 140 m <sup>3</sup> .
<b>Montant estimatif de l'investissement</b>	729 740 € HT
<b>Subventions :</b> Au titre du PECB (programme énergie climat Bourgogne) : - Conseil Régional de Bourgogne et Ademe - Europe (Feder) Dans le cadre du PDLCCC (plan départemental de lutte contre le changement climatique) : Conseil Général de Saône-et-Loire	130 598 € 300 996 € 50 000 €





### ■ Assainissement - programme

<b>Raccordement des quartiers du Reulet et de la Savoye à la station d'épuration</b>	Travaux achevés en octobre 2011.	358 800 € TTC (subvention de l'Agence de l'Eau : 53 496 €)
<b>Etude en vue de définir les conditions de raccordement des routes de Saint Bérain et de Couches</b>	Mission de maîtrise d'oeuvre en cours.	38 435 € TTC
<b>Entretien station d'épuration</b> (mise en service 1992)	Dégradation et vétusté (40 ans) du silo de stockage des boues. Préconisation : reconstruction ou choix d'une nouvelle filière de traitement (filtre à roseaux...).	Etude à lancer en urgence
<b>Recherche des eaux parasites entrant dans la station d'épuration (pluies, sources...)</b>	Selon résultat du schéma directeur d'assainissement.	Programmation 2012 à définir
<b>SPANC</b> (service public d'assainissement non collectif)	Vérification du bon fonctionnement des ouvrages et identification des risques éventuels (pollution des eaux, gênes de voisinage, atteinte à la santé publique..)	Lancement des premiers contrôles fin 2011

### ■ Capitainerie du port de plaisance

Cette structure a pour vocation l'accueil et la prestation des services s'y rapportant.

La commune, par convention en a confié l'exploitation et la gestion à la société LOCABOAT depuis 10 ans.

Or, à la suite du développement croissant de l'activité touristique fluviale, l'entreprise LOCABOAT est confrontée à des difficultés de stockage. Elle requiert de la commune l'extension des locaux du service dit «hôtelier» en proposant une augmentation, à due concurrence, de la redevance annuelle sur la durée du bail restant à courir.

Le conseil municipal a décidé d'accéder à cette demande et propose la construction d'un petit bâtiment annexe, à l'identique de l'existant, dans le prolongement de la partie services.

Ce local est d'une surface et d'un impact réduits : 17 m<sup>2</sup> utiles. Coût estimatif de la construction = 27 300 € HT.





*Saint Léger-sur-Dheune*



### ■ Aménagement de la mairie

En 2007, devant les difficultés rencontrées dans le fonctionnement de ses services, dues à l'insuffisance de bureaux, à l'exiguïté de l'existant, à l'inadaptation de l'espace de travail et d'accueil, en particulier des personnes à mobilité réduite, au manque d'aires de stationnement..., la commune a lancé une étude de projet en vue d'aménager et réorganiser la mairie et ses abords.

Aujourd'hui, conforté par le contexte réglementaire (loi sur l'accessibilité), l'évolution croissante de la commune (1333 h en 1999- 1562 h en 2011) et la concentration des nouveaux services prévus à brève échéance, sur un terrain sis à l'arrière de la mairie (siège de la Communauté de Communes, relais de services publics, cabinet médical et cabinet vétérinaire...), le conseil municipal a décidé d'agir dans le cadre des investissements, en créant un véritable espace public fonctionnel et accessible à tous.

La réalisation de l'ensemble du projet se fera par étapes.

#### • 1<sup>re</sup> tranche des travaux (2011- 2012) :

Réorganisation des services administratifs et réaménagement des espaces existants dans le respect du style architectural du bâtiment :

- transfert de l'entrée principale sur la façade arrière, côté espaces verts,
- création d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite,
- aménagement d'un parking,
- installation de tous les services administratifs sur un même niveau dans la salle des mariages actuelle.

#### • 2<sup>e</sup> tranche de travaux :

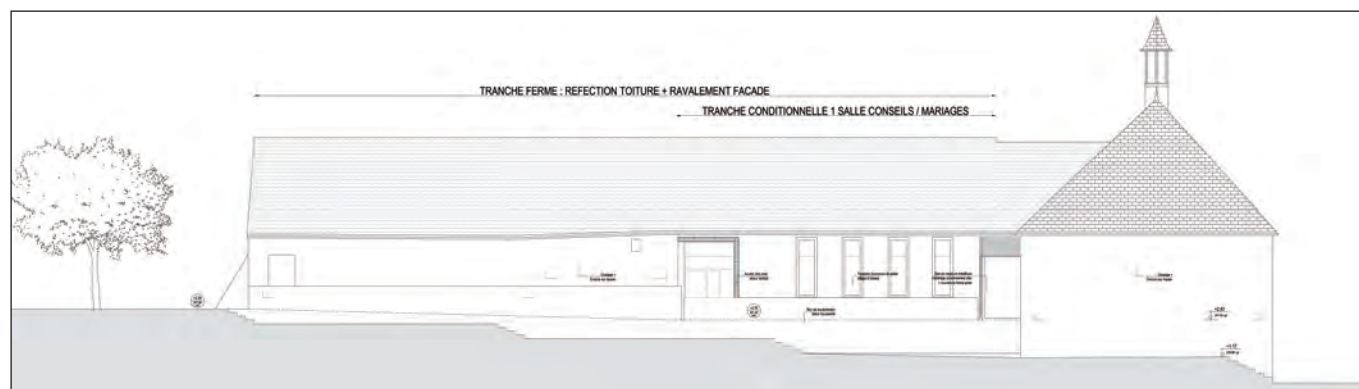
- création d'une nouvelle salle des mariages et de réunions,
- réfection de la toiture.

#### • 3<sup>e</sup> tranche :

- aménagement des espaces extérieurs.

Coût estimatif des travaux de la 1<sup>re</sup> tranche : 286 720 € HT.

Subventions : DETR = 65 945 € ; enveloppe parlementaire : en attente de décision.



### ■ Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques

Dans le cadre de son programme environnemental, le SYDESL (syndicat d'électrification départemental de Saône-et-Loire) a effectué courant 2011 la dissimulation du réseau de distribution d'électricité rue Lieutenant Chauveau. En janvier 2012, il réalisera la mise en souterrain d'une partie du réseau rue du Reulet - du n° 61 au n°81. En coordination, la commune procédera à l'enfouissement du réseau France Telecom et au renouvellement de l'éclairage public sur le territoire concerné.

Coût des travaux à la charge de la commune : 17 000 €.



### ■ Recensement de la population 2012



Toute la population de Saint Léger-sur-Dheune sera recensée entre le jeudi 19 janvier et le samedi 18 février 2012.

En effet, les communes de moins de 10 000 habitants font l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de la population, organisée par la mairie et l'INSEE. En 2012, nous sommes concernés.

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société.



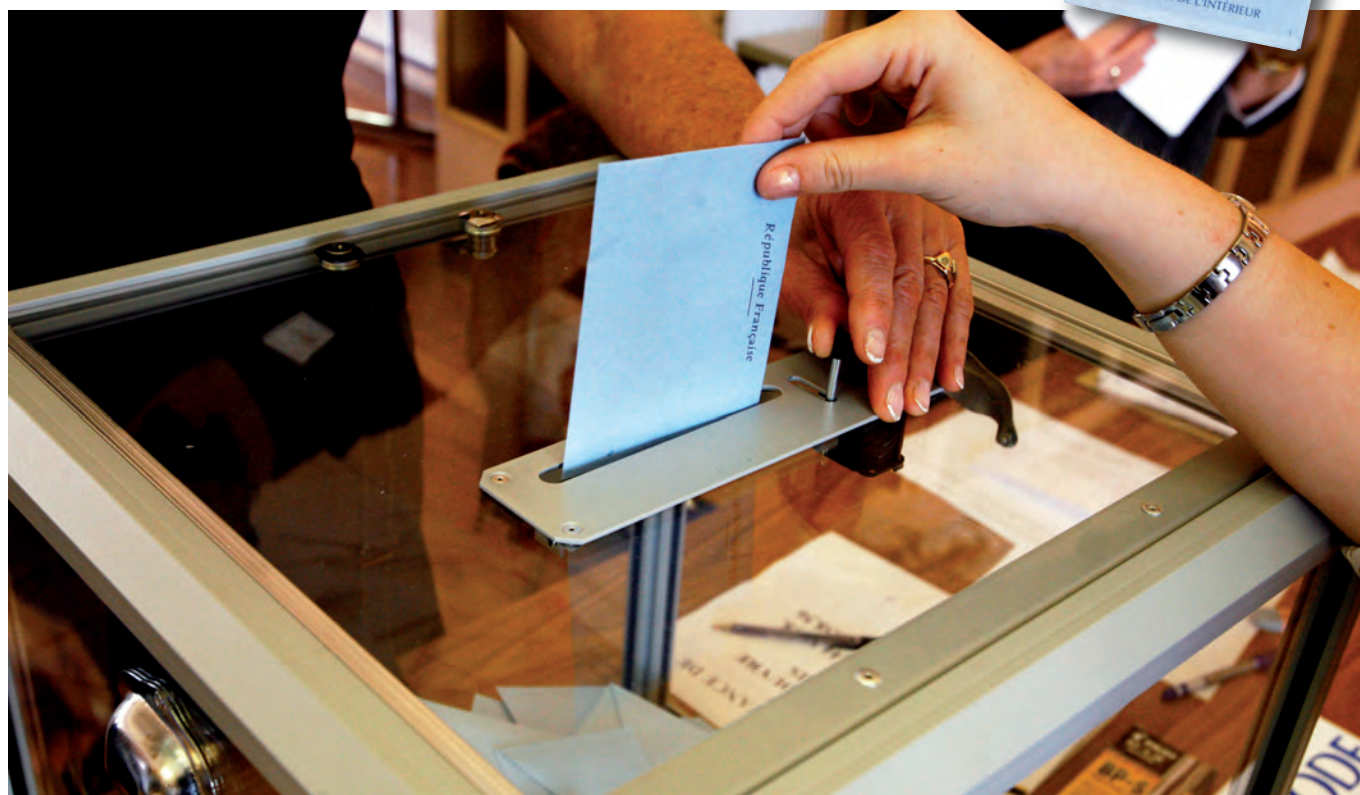
Quatre agents effectueront le recensement sur la commune  
(de gauche à droite : Angélique CARDOSO, Nadine CAMUS, Emilie DESVIGNE, Bernadette BOUILLLOT)

### ■ Elections - dates à retenir

- Elections présidentielles : 22 avril et 6 mai 2012
- Elections législatives : 10 et 17 juin 2012

Modalités d'inscription sur la liste électorale : vous pouvez vous inscrire à tout moment de l'année jusqu'au 31 décembre inclus, mais vous ne pourrez voter qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante, après la révision annuelle des listes électorales fixée à fin février. C'est à compter de cette date que votre carte électorale vous sera adressée par courrier.

(se munir d'un justificatif d'identité et de domicile)







*Saint-Léger-sur-Dheune*



## Communauté de Communes «Entre Monts et Dheune» (CCMD)



### ■ Réalisations :

Un Relais d'Assistants Maternelles et une micro-crèche sont créés en lieu et place de l'ancien presbytère de Saint-Léger-sur-Dheune, 34 rue du 8 mai 1945.

Cette structure dont la mise en service est prévue pour avril 2012, est un espace de vie pratique et adapté pour l'accueil de la petite enfance des 13 communes formant la CCMD. Les travaux vont bon train.



Dans le but de regrouper la plupart des services à la personne à proximité de nos résidences, un **projet de Relais des Services Publics** a été lancé. La structure s'érigera sur un terrain communautaire situé à l'arrière de la mairie de Saint-Léger-sur-Dheune et comprendra les locaux nécessaires à la tenue des différentes permanences, ainsi que les bureaux de la Communauté de Communes, du Syndicat des Eaux de la Vallée de la Dheune et un cabinet médical. Le début des travaux est prévu en décembre 2011.



*Saint Léger-sur-Dheune*

# Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de la Dheune

## L'eau du robinet que vous buvez, le saviez-vous ?

Le contenu de cet article sera consacré essentiellement à la qualité et au tarif de l'eau durant l'année 2010. Toutefois, il serait bon de rappeler quelques chiffres relatifs à la production et la distribution de l'eau qui s'invite chez vous.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux regroupe 11 communes, son siège étant à Saint Léger.

L'installation de production est située à Remigny, avec une capacité maximum de 2400 m<sup>3</sup>/jour. La longueur des canalisations est d'environ 108 km. Vous êtes, chers abonnés, au nombre de 2617, représentant une population d'environ 5000 habitants.

En 2010, la production totale à Remigny s'établit à 443 000 m<sup>3</sup>. Il faut toutefois noter que 80 000 m<sup>3</sup> sont exportés vers la commune de Santenay de manière à améliorer la qualité de son eau jugée non conforme par l'ARS (Agence Régionale de Santé) ; c'est un problème récurrent dans les villages à caractère viticole.

Enfin, aucun branchement en plomb n'a été détecté sur le réseau.

## La réglementation

En application de l'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales qui stipule de présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2010, un satisfecit a été délivré aux services publics d'eau et d'assainissement par la Cour des Comptes le 17 février 2011 dans son rapport public annuel avec l'intitulé «des évolutions encourageantes».

Comme vous le savez, la loi «Grenelle 2» vise en particulier à réduire les pertes en réseau (fuites) valoriser les eaux pluviales, à promouvoir l'agriculture biologique sur les aires de captages, bref à atteindre un bon état écologique de l'eau.

## Contrôles sanitaires

Au cours de l'année 2010, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a effectué 23 contrôles, 17 analyses de type bactériologique et 6 analyses de type physico-chimique. Pour sa part, le Syndicat a procédé en autocontrôle à 40 analyses supplémentaires. Aucune non-conformité n'a été constatée.

## Votre facture, quelques explications

En 2010, le prix du m<sup>3</sup> est de 2,90 € hors assainissement (4,98 € avec assainissement)

La répartition du tarif de l'eau est la suivante :

- Exploitant : 40 % (VEOLIA) ;
- Collectivité : 35 % (Syndicat des Eaux) ;
- SYDRO : 10 % (Syndicat Départemental pour le Renouvellement des Canalisations) ;
- Divers et taxes : 15 % dont l'Agence de l'Eau.

## Votre eau du robinet... et les autres

En conclusion, votre eau du robinet est d'excellente qualité et répond aux exigences recommandées par l'ARS, notamment en matière de minéralisation.

Les bouteilles d'eau dite «minérale» ou «de source», coûtent en moyenne 450 fois plus cher que l'eau de votre robinet. Bien sûr, il faut rajouter à cela le recyclage de 1000 bouteilles de 1 litre pour 1 m<sup>3</sup> d'eau. Alors le saviez-vous ?

Prochainement, nous consacrerons un article au «Schéma Directeur de l'Eau Potable» entrepris par votre Syndicat dont la synthèse proposera des solutions afin d'améliorer le service rendu aux abonnés.



## Marchés nocturnes

A la faveur de 2 soirées estivales clémentes, le 15 juillet et le 16 août, des producteurs et des artisans ont exposé à la vente leurs produits locaux et créations originales sur l'esplanade du port de plaisance, cadre propice à la flânerie et au pique-nique. La foule des promeneurs et des clients s'est attardée auprès des stands et bon nombre d'entre eux se sont installés pour grignoter, qui de la charcuterie, qui des salades de légumes «bio», et d'autres encore des fromages ou bien des crêpes... en dégustant du vin ou de la bière. Porcelaine, bijoux, céramique... il était possible d'acheter un souvenir de vacances, un cadeau ou un petit rien pour se faire plaisir, selon tous les goûts et à tous les prix. En écoutant tard dans la nuit Guy Desertenne, interpréter ses compositions musicales et parfois même en reprenant avec lui les chansons de Brassens, Ferré ou Perret. A l'année prochaine...



## Marché hebdomadaire

Chaque mardi matin, de 7 h 30 à 12 h.





## Du nouveau à Saint Léger-sur-Dheune

### PIZZERIA DJO PIZZ.COM



8, place du Capitaine Giraud  
 ☎ 03.85.41.06.11  
 Site internet : [djopizz.com](http://djopizz.com)  
 Répandue dans le monde entier, la pizza est une spécialité italienne incontournable ; la variété des garnitures permet de satisfaire tous les goûts sur une pâte croustillante et légère facile à réaliser.

#### Recette

- Versez dans un bol la farine, le sel et l'huile d'olive
- Diluez un sachet de levure de boulanger dans un petit verre d'eau chaude
- Versez le tout dans le bol
- Pétrissez jusqu'à l'obtention d'une boule
- Faites sauter la pâte, puis étalez
- Garnissez suivant votre choix

Sinon, faites confiance à **Djo TRUGLIA**, pizzaiolo depuis l'âge de 17 ans, originaire du sud de l'Italie, nouveau gérant de la Pizzeria.

### CRÉA'STYLE

Salon de coiffure

☎ 03.85.41.38.81

Depuis mars 2011, Karine a créé son salon de coiffure Créa'Styl au 6 de la rue du 8 mai 1945.

Cette passionnée de cheveux réside à Saint Jean-de-Trézy où elle dispose d'espaces suffisants pour s'adonner à son loisir. Antérieurement installée à Nolay, **Karine** a voulu se rapprocher de son domicile.

Ambiance intime pour ce salon au décor ultramoderne : murs gris acier et gris aluminium, meubles noirs et miroirs design.



### SAINT LEGER KEBAB



12, place du Capitaine Giraud  
 ☎ 03.85.46.47.70

Le terme **kebab** (*Kebab* en turc) signifie «grillade» et désigne différents plats à base de viande grillée ou sandwich fourré de viande grillée à la broche ou *döner kebab*, ainsi que par extension, le type de restaurant qui le sert.

La viande est découpée en tranches de quelques millimètres d'épaisseur et empilée sur une broche verticale. Un système de résistance électrique ou de brûleurs au gaz situé en arrière de la tour de viande permet de la faire cuire. Une fois cuite, la viande est découpée verticalement en fines tranches.

Changement de propriétaire

**YILDIRIM Metin** et **OZTURK Mustafa** vous accueillent à Saint Léger.



## La Bibliothèque Municipale

Forte de 5600 ouvrages et de 590 inscrits, la bibliothèque municipale, grâce à ses 14 bénévoles, accueille les lecteurs les mardis, mercredis et samedis de 10 h à 12 h et les mardis après-midi de 16 h 30 à 18 h 30.

L'inscription annuelle de 2 € permet d'emprunter 4 ouvrages pour une durée de 3 semaines. L'inscription est gratuite pour les jeunes jusqu'à 16 ans révolus.

Comme chaque année, des animations sont proposées aux écoliers, c'est ainsi qu'un nouveau voyage-lecture, Explorelivres, sera effectué en compagnie de 3 classes de l'école maternelle et 2 classes de l'école élémentaire.

Plusieurs temps forts ont jalonné l'année qui s'achève.

- Le mercredi 2 mars, on a fêté Carnaval à la bibliothèque. De nombreux enfants ont confectionné des masques et des crêpes.
- Le mardi 15 mars, invitée par le Centre Francophonie en Bourgogne, une écrivaine québécoise, Francine Allard, a réuni une quarantaine de personnes à laquelle elle a conté son œuvre et son pays.



- Le vendredi 3 juin, c'est Monique Hanley Fourrage qui a enchanté le public au cours d'une conférence intitulée «l'Art au Jardin».

- Plus récemment, du 24 au 19 septembre, une exposition concernant l'architecture a été installée par Solène Raidron, architecte diplômée de l'Ecole Bleue à Paris. Il s'agissait de son projet de fin d'études : elle a travaillé sur la reconversion imaginaire du hangar à terre de la tuilerie Perrusson, route de Couches. Lors de l'inauguration, la jeune architecte a pu expliquer son travail.



Le hangar à terre transformé en chai, l'exposition commentée par Solène Raidron



Deux soirées prévues pour la fin de l'année :

Le 18 novembre, l'œuvre de Boris Vian sera présentée par M. Lamy et en guise de mise en bouche pour les fêtes, c'est le 9 décembre que M. Bonnet, professeur honoraire de pâtisserie au CIFA de Mercurey, nous dira tout sur le chocolat.

Si vous aimez les échanges autour des livres et que vous disposez d'un peu de temps libre, l'équipe de la bibliothèque serait heureuse de vous accueillir. Prenez contact avec nous lors des permanences.

*Saint Léger-sur-Dheune*

## Centre de Première Intervention



Depuis 1946, date de la création du Centre de Première Intervention (CPI), les sapeurs-pompiers volontaires de Saint Léger sont aux côtés de la population, assurant, entre autres :

- le secours à personnes,
- les accidents de la circulation,
- la lutte contre les incendies et les catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, orages...),
- les sauvetages d'animaux (sauvages ou domestiques).

Actuellement, 17 sapeurs-pompiers (hommes et femmes) composent ce corps communal, disponibles et formés pour intervenir 7 j/7 et 24h/24 dans toutes les situations. Nos interventions (environ 80 par an) sont réalisées essentiellement sur notre commune, seuls, ou aux côtés du Centre de Secours de Couches auquel nous sommes rattachés ou aux côtés du Centre de Secours de Chagny.



Par ailleurs, notre Centre organise régulièrement des sessions d'AFPS (brevet de secourisme).

En France, quelques 200 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier, de leurs études... Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Pourquoi pas vous?

### **POURQUOI devenir pompier volontaire ?**

C'est une question de famille. C'est une question de collectivité. Il s'agit de faire quelque chose pour les autres. Il s'agit parfois aussi de réaliser un rêve d'enfant. Vous ne penserez pas aux risques. Vous ne serez pas furieux parce que votre repas sera encore froid lorsque vous rentrerez à la maison. Vous ne craindrez pas la perte de sommeil. Pourquoi ? Parce que si on vous appelle... Vous le ferez. Ce n'est certes pas à la portée de tout le monde. Mais si c'est vous... Vous serez là. Et vous savourerez chaque minute. Être un pompier. Être volontaire. Être bien formé. Aider les autres. Faire partie d'un groupe. Être la personne qui entre lorsqu'une victime a l'impression que tout le monde est sorti. Vous tenir à côté d'une personne qui souffre alors qu'elle subit la pire journée de sa vie. Faire quelque chose même lorsque rien ne peut plus être fait. Porter témoignage.

### **Pourquoi ? Parce que vous êtes un pompier volontaire.**

Alors, si vous avez plus de 16 ans et êtes intéressé par l'activité de sapeur-pompier et par l'un des derniers véritables engagements citoyens, n'hésitez pas à contacter le CPI ou un pompier de votre connaissance.

Le Chef de Centre, Damien BONDOUX

**Contact :** Centre de Première Intervention  
 ZA Le Colombier - 71510 Saint Léger-sur-Dheune  
 Tél./Fax : 03 85 45 47 12 - Mail : [cpisaintleger@wanadoo.fr](mailto:cpisaintleger@wanadoo.fr)  
 Plus d'info sur notre site internet : [www.pompier-saint-leger.fr](http://www.pompier-saint-leger.fr)





*Saint-Léger-sur-Dheune*



## Banquet des Seniors et du Bel Âge

Le maire et le Conseil Municipal ont invité les séniors de Saint Léger au traditionnel Banquet des Seniors et du Bel Age, le dimanche 16 octobre 2011.

L'apéritif a été offert par le Comité des Fêtes qui a aussi assuré le service du repas, aidé en cela par plusieurs conseillers municipaux.

A cette occasion oubliant les maux et les soucis, 115 convives se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Les doyens, Madame Blanche BROCHOT et Monsieur Jean CHAMOY ont reçu des fleurs et des confitures sous les applaudissements de leurs amis. Emus et heureux de se retrouver, tous deux se sont remémoré longuement leurs souvenirs. Tant et si bien qu'il fallut insister pour qu'ils regagnent leur place pour déguster le dessert et trinquer avec l'assemblée à leur bonne santé.



*Menu*

Millefeuille Gourmand de Foie Gras de Canard  
Fond d'Artichaut et Tomate Confite

Minute de Sandre Meunière  
Mousseline de Grenouilles Persillée

Trou bourguignon et son Sorbet Marc

La Caille Désossée Rôtie aux Champignons  
Gâteau de Pomme de Terre  
et Chartreuse de Courgettes

Assiette de Fromages Affinés et sa Salade

Dessert et Café

## Carnet blanc au secrétariat de la mairie

### **Devinette : qui est-ce ?**

A quelques kilomètres d'ici dans le Morvan, le samedi 20 août, M. Bonnet, en sa mairie de Brion, assisté de Marie-Claude Roizot, secrétaire en mission spéciale, reçoit les consentements de Anne-Laure et de Davy. Il est très ému : car c'est sa fille qu'il marie.

Un peu plus tard, la petite église de Laizy accueille le jeune couple pour la bénédiction nuptiale en présence des familles, des amis et de plusieurs Lédégariens.

Le couple résidera très bientôt au nouveau lotissement des Joncs-Salés à Saint Léger-sur-Dheune.

### **Réponse :**

Anne-Laure, c'est la jeune femme qui assure, depuis mars 2004 et toujours avec le sourire, l'accueil à la mairie de Saint Léger.



*Saint Léger-sur-Dheune*

## Etat civil 2011

(selon actes reçus en mairie, du 26 novembre 2010 au 17 novembre 2011)



Naissances

ALEXANDRE Mathis Martial .....	8 avril 2011
BLANCHARD Noah .....	7 mai 2011
CAMUS Éline Éléonore Jeanne .....	1 <sup>er</sup> juin 2011
CANNET Constant Louis Antoine .....	17 juin 2011
CHAROLLE PERRIN Léo Antoine .....	17 août 2011
CONEJO Mati .....	29 juin 2011
DA SILVA AMARAL Tiago .....	2 janvier 2011
DENYS Ysée Catherine Cornélie .....	23 mars 2011
GIRARD Carolane Danièle .....	28 juin 2011
GUÉRIN--TURREL Gabin .....	5 août 2011
GUILLEMENEY Eva Marie Faustine .....	16 mai 2011
GUILLEMENEY Manon Sarah Justine .....	16 mai 2011
HASSAN MOHAMED Aoussan .....	12 juin 2011
JACOB Millian .....	2 mars 2011
LABORDE Léo William .....	14 janvier 2011
LOVILLE Mathëys .....	14 janvier 2011
MONTEIRO Axel Hugo .....	15 août 2011
MOYROUD David André Sven .....	6 février 2011
PAUTEL Silas .....	31 janvier 2011
ROLAND Lisa Inès .....	8 octobre 2011
SCARAMAZZA Julia Laly .....	22 septembre 2011
SPAES GOUGLER Rose Nathalie Brigitte .....	15 septembre 2011
THUEL Louisa .....	5 mars 2011
VENTALON--PIETRIGA Amaury .....	11 avril 2011

Mariage

ALEXANDRE Pierre-Louis et URBAN Sabrina .....	30 juillet 2011
BROCHOT Vincent et PILLE Marie-Ange .....	10 septembre 2011
CATANZARO Laurent et GUERY Maud .....	28 mai 2011
DEMONFAUCON Jean-Baptiste et FRIEDRICH Stéphanie .....	16 juillet 2011
GUILLEMENEY Franck et FROGER-COMMENOZ Christine .....	15 janvier 2011
HELLER Gérald et MARCHANDEAU Laure .....	7 mai 2011



Décès

BACHELET Henri Georges .....	10 octobre 2011, 82 ans
GARNIER épouse POIZEAU Marie Louise Jeanne .....	10 septembre 2011, 79 ans
GASTON épouse CAQUÉ Madeleine Yvonne Marie .....	24 janvier 2011, 85 ans
MONTAGNON Henri Pierre .....	2 octobre 2011, 87 ans
PASCÔT Jacques Joseph Paul .....	6 octobre 2011, 78 ans
PETITJEAN René Edmond .....	19 octobre 2011, 86 ans
PIERRE veuve TOURNAY Berthe Renée .....	17 juillet 2011, 89 ans
REBILLARD veuve MEUNIER Denise Renée .....	30 juin 2011, 76 ans
ROY Raymond Jean .....	2 février 2011, 79 ans
TOURNEUX veuve BRETON Monique Simone .....	23 mai 2011, 73 ans





## Manifestations publiques - Année 2012

### Salle Polyvalente :

15 janvier .....	Amicale Notre Temps : Loto
5 février .....	Amicale des Sapeurs-Pompiers : Loto
11 et 12 février .....	ASSL Foot : Brocante
10 mars .....	Société de Chasse : Loto
17 mars .....	ASSL Foot : Loto
24 mars .....	APE : Carnaval et soirée dansante
31 mars et 1 <sup>er</sup> avril .....	Comité des Fêtes
1 <sup>er</sup> mai .....	Comité des Fêtes : Puces
2 juin .....	CDSL : Gala
16 juin .....	Judo Club : Clôture de la saison
30 juin .....	Fête des écoles
13 juillet .....	Commune : Feux d'artifices
13 juillet .....	Comité des Fêtes : Bal
2 septembre .....	Comité des Fêtes
6 octobre .....	Amicale pour le don du sang bénévole : Loto
21 octobre .....	Commune : Banquet des anciens
4 novembre .....	Comité de jumelage : Loto
18 novembre .....	Association Parent d'Elèves : Loto
7 et 8 décembre .....	Téléthon
15 décembre .....	Ecoles : Arbre de Noël
31 décembre .....	Comité des Fêtes : Réveillon

### Salle des Fêtes Mairie :

21 janvier .....	Comité des Fêtes : Assemblée Générale
27 janvier .....	Comité de Jumelage : Assemblée Générale
15 mai .....	Amicale pour le don du sang bénévole : Assemblée Générale

### Fêtes en plein air :

18 mai .....	ASD : concours pétanque semi-nocturne
28 mai .....	ASSL Foot : Tournoi
14 juillet .....	Amicale des Sapeurs-Pompiers : animation
28 août .....	Société de Pêche : concours

### Collectes de sang :

La matinée : les 13 janvier, 9 mars, 25 mai et 24 août.  
L'après-midi : le 2 novembre .

Saint Léger-sur-Dheune



## École primaire



Maternelle ☎ 03 85 45 37 83 • Élémentaire ☎ 03 85 45 43 95.



A la rentrée 2011, l'école compte 8 classes :

- 3 dans le bâtiment maternelle ;
- 5 dans le bâtiment élémentaire.

### ■ Effectif et personnel : 182 élèves

M<sup>me</sup> MATHEY : 24 élèves de petite section ;

M<sup>me</sup> BOMONT : 26 élèves de moyenne section ;

M<sup>me</sup> DROST : 22 élèves de grande section ;

M<sup>me</sup> VAUCHEY : 18 élèves de CP ;

M<sup>me</sup> ROLLAND : 4 élèves CP et 15 élèves de CE1 ;

M<sup>me</sup> REBILLARD : 24 élèves de CE2 ;

M<sup>lle</sup> DRAIN : 23 élèves de CM1 ;

M<sup>me</sup> SILLY : 26 élèves de CM2.

La décharge de direction est assurée chaque vendredi par M<sup>me</sup> GAILLARD qui travaille également le lundi en petite section et le mardi à l'école de Perreuil.

M<sup>mes</sup> Baudot Martine et Kaczorowski Carole, emploi de vie scolaire accompagnent des élèves en situation de handicap. La municipalité met à notre disposition plusieurs personnes pour encadrer les élèves des classes maternelles : M<sup>mes</sup> Boyer Patricia, Jossart Rose-Marie et Texeraut Sophie. M<sup>me</sup> Poupart Isabelle assure l'entretien des locaux de l'école élémentaire.

### ■ Activités pendant l'année scolaire 2010/2011 :

- Participation au Téléthon ;
- Fête de Noël avec la participation de l'APE, de la municipalité (livres offerts aux maternelles), de Michel Camus et Eric Mathey ;
- Initiation au basket proposée par la fédération de basket (CP au CM2) ;
- Partenariat avec la bibliothèque et participation au voyage lecture «Récéalire» avec les classes de cycles 1 et 2 ;
- Organisation du CROSS de l'école ;
- Exposition du projet «les 4 éléments» en maternelle suite à l'intervention de Séverine Dausse ;
- Semaines des couleurs en petite section ;
- Sortie à la poste (MS/GS) ;
- Sortie au marché (PS) ;
- Semaine du goût (maternelle) ;
- Visite de l'exposition avicole (maternelle) ;
- Intervention en musique assurée par M<sup>me</sup> Guérin-Turrel Flavie et mise en scène d'un conte musical ;
- Décloisonnement GS/CP ;
- Sécurité routière pour les CM2 en partenariat avec la gendarmerie ;
- Fête des écoles.

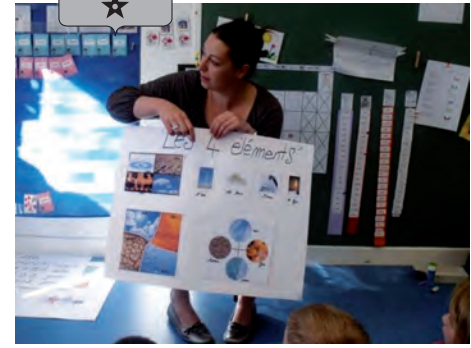
### Sorties scolaires :

Grâce à une subvention importante de l'Association des Parents d'Elèves :

- Les classes maternelles sont allées au PAL ;
- Les classes CE1, CE2, CM1 ont visité la Citadelle de Besançon ;
- Les classes CP-CE1 et CM2 ont réalisé un voyage culturel et sportif les 27 et 28 juin : visite guidée du château de Couches, randonnée à vélo et à pieds, escalade au Mont Rome, accrobranche.



*Saint-Léger-sur-Dheune*



**Interventions financées par la communauté de commune "Entre Monts et Dheune" :**

- Cirque : CE1 et CM2 ;
- Tennis de table : CP/CE1 CM1 et CE2 ;
- Découverte de la flore : cycle 3.
- Théâtre : maternelle, CP/CE1 et CM1 ;
- Arts visuels : maternelle et CE2 ;

**■ Financement exceptionnel :**

Grâce au don de l'APE (6000 euros), la salle de motricité a été dotée de matériel de gym, l'école maternelle d'un vélo supplémentaire et la cour de l'école élémentaire de bancs et d'une table. La commune a financé la réalisation du marquage au sol de la cour de l'école élémentaire (1500 euros) et l'implantation d'un bâtiment supplémentaire de type «bungalow».

**■ Année scolaire 2011/2012 :**

Nous tenons à remercier tous les partenaires qui par leur aide et leur soutien nous permettent de réaliser tous nos projets. Nous espérons reconduire certaines actions et en réaliser de nouvelles pendant l'année scolaire 2011/2012 :

- Projet «école et cinéma» pour les classes CE1 et CE2 (financé par l'APE et la coopérative scolaire) ;
- Séances de «connaissance du milieu aquatique» à la piscine du Creusot pour les CP et CM2 (financées par l'APE et la municipalité) ;
- Elevage de phasmes en grande section et de chenilles au CP ;
- Animation autour du don du sang (CM1 et CM2) ;
- Cross des élèves au profit du téléthon ;
- ...

*Un grand merci à Rose-Marie Jossart pour ses nombreux articles de presse qui resteront la mémoire de l'école.*



*Bonne année à tous de la part des petits et des grands de l'École Primaire (maternelle et élémentaire).*

Stéphanie Vauchey



## Centre de loisirs communal

L'accueil de loisirs de Saint Léger est ouvert du lundi au vendredi, les jours de classe, le matin 7 h à 8 h 30, à midi pour la restauration scolaire et le soir de 16 h 30 à 19 h.

Les mercredis et pendant les vacances les enfants sont également accueillis de 7 h à 19 h (accueils de 7 h à 9 h et de 17 h à 19 h, à la journée complète de 9 h à 17 h ou à la demi-journée avec ou sans repas).

Ce service reçoit des enfants de 3 à 11 ans déjà scolarisés.

Les animations ludiques et pédagogiques sont encadrées par 3 animateurs et deux assistantes de l'école maternelle ; d'autres animateurs viennent compléter l'équipe pendant les vacances en fonction des besoins.

Les repas sont préparés sur place par une cuisinière aidée par un agent de service et d'entretien.

Les inscriptions et la vente de ticket ont lieu au centre de loisirs chaque jeudi soir de 16 h à 19 h sauf pendant les vacances.

### Les activités en images :



Dans le parc



Jeu de ballon



Noir et blanc - hiver 2011



Sortie piscine



Jeu d'eau



Visite du cassissium



Un après-midi au cirque



Visite du cassissium



*Saint Léger-sur-Dheune*



## Amicale pour le don du sang

### Calendrier des dons pour 2012 :

- Vendredi 13 janvier 2012 ;    ■ Vendredi 9 mars 2012 ;
- Vendredi 25 mai 2012 ;    ■ Vendredi 24 août 2012 ;
- Vendredi 2 novembre 2012 (après-midi).

L'amicale organise la collecte de sang à Saint Léger-sur-Dheune en collaboration avec le Centre de Transfusion de Chalon-sur-Saône. Ces collectes se font dans une ambiance conviviale et détendue.

Un loto, organisé chaque année, est la principale source de revenus de l'association. Il permet d'offrir des petits déjeuners à l'équipe médicale du CTS, les repas servis aux donneurs et les médailles qui récompensent les fervents donneurs.

Nos autres revenus sont les subventions accordées par les mairies (Dennevay, Saint-Gilles et Saint Léger) que nous remercions et particulièrement celle de Saint Léger qui nous permet de bénéficier gratuitement de la salle polyvalente lors des collectes.

Cette année, ont été récompensés pour 100 dons Daniel REMOND et pour 50 dons Daniel LABAUNE et Martine FRIBOURG.

Lors de notre assemblée générale qui s'est déroulée en mai 2011, Monsieur PIGEAU, président de l'Union Départementale a de nouveau constaté une baisse des dons tant en Saône-et-Loire qu'au niveau national tandis que les besoins n'ont cessé de progresser : les besoins des hôpitaux sont en augmentation : plus de pathologies lourdes nécessitant plus de produits sanguins (un polytraumatisé peut nécessiter de nombreuses poches de sang). Il demande à notre association de rester vigilants :

- de continuer à faire de la publicité et l'information des dons,
- de développer l'information dans les écoles : les dates des prochains dons seront remises aux scolaires.



*Saint Léger-sur-Dheune*

## Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint Léger-sur-Dheune



L'Amicale des Sapeurs-Pompiers est une association formée par les sapeurs-pompiers du CPI.

Son but majeur est de resserrer les liens d'amitié qui doivent unir les sapeurs-pompiers actifs et retraités.

Tout au long de l'année, on retrouve l'Amicale à l'action dans de multiples activités :

- Actions sociales en interne (aide à ses membres ou à leurs familles, organisation de voyages avec les «anciens», sorties, repas, arbre de Noël...);
- Partie prenante au fonctionnement du CPI (achat de matériel, frais de déplacement lors des formations, prise en charge des frais lors de réceptions...);
- Participation à la vie associative locale (participation au Jumelage, Téléthon, Loto, kermesse du 14 juillet, «coup de main» aux autres associations);
- Participation à l'activité de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Saône-et-Loire. (UDSP71).



**Notez dès à présent sur vos calendriers : dimanche 5 février 2012 : LOTO des pompiers !**

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint Léger-sur-Dheune en profite pour remercier l'ensemble de la population pour l'accueil qu'elle leur réserve lors de la tournée des calendriers et pour le soutien qu'elle leur témoigne tout au long de l'année...

Le Président  
Bernard LUCOTTE



**Contact :** Amicale des Sapeurs-Pompiers  
Z.A. Le Colombier - 71510 Saint Léger-sur-Dheune  
Tél. 03 85 45 47 12 - [cpisaintleger@wanadoo.fr](mailto:cpisaintleger@wanadoo.fr)



*Saint Léger-sur-Dheune*



## Embarquez sur le bateau du Comité des Fêtes de Saint Léger !

Comme chaque année, le Comité des fêtes a répondu présent pour animer notre village par diverses actions (Puces du 1<sup>er</sup> mai, bal et défilé aux lampions du 13 juillet, Fête de la Patate, service du repas des anciens, participation au Téléthon, Réveillon du Nouvel An).

Depuis quelques années pourtant, nous pouvons constater un essoufflement du Comité dû notamment au fait que certains de ses matelots tiennent le cap depuis longtemps et que la boîte à idée s'amenuise. Le manque de temps mais également l'absence de motivation n'engagent plus à s'investir dans le monde associatif. Pourtant si vous saviez comme cela peut être épanouissant et enrichissant :

- Sortir de son quotidien,
- Partager des moments festifs,
- Vivre la fête de l'intérieur,
- Nouer des relations intergénérationnelles,
- Apprendre au contact de l'autre,
- Rencontrer le public, le monde du spectacle, les forains, les artisans...
- Finir une manifestation autour d'un repas convivial.

Le Comité des Fêtes se compose d'hommes et de femmes, jeunes et moins jeunes qui partagent le même dynamisme et la même conviction : faire de ces rendez-vous festifs des moments privilégiés, des instants de partage et de rencontre entre Léodégariens.

Cette année, nous avons accueilli trois nouvelles recrues, c'est bien, mais encore trop insuffisant. Les hommes du Comité auraient bien besoin de bras jeunes afin de les aider à assurer la logistique des manifestations (montage-démontage des tentes).

N'ayez donc pas peur de nous rejoindre pour que le navire poursuive sa route. Quelques prises de quart suffiraient pour aider lors des 5 manifestations de l'année ou au cours de deux ou trois fêtes communales, voilà tout.

Alors si vous souhaitez faire un bout de chemin avec nous, contactez le comité :  
M. CAMUS Michel, Président : 03.85.45.46.70 ou [cfsaintleger@aol.fr](mailto:cfsaintleger@aol.fr)

NB : Le Comité travaille déjà sur de nouvelles manifestations pour l'an prochain, mais chut... c'est une surprise !

Un clin d'oeil enfin à nos compagnons de croisière pour leur fidélité et leur engagement et à notre capitaine sans qui l'aventure ne serait pas possible.





## Comité de jumelage

### Activités 2011 :

**Samedi 15 avril**, à la salle de la Mairie, a eu lieu une soirée contes, organisée par le Comité de Jumelage, en partenariat avec la bibliothèque municipale. L'idée était de mêler, à l'image du Jumelage, les contes des deux pays, la Belgique et la France.

Trois conteuses, Jacqueline Daussain de Lustin et sa collègue Karine, de Namur, ainsi qu'Emmanuelle Liéby de Mercurey, se sont retrouvées au cours d'une «Rencontre à trois voix franco-belges».

Devant des spectateurs installés autour de tables printanières, les trois consœurs ont déroulé leurs histoires drôles ou dramatiques, certaines classiques, d'autres exotiques ou encore contemporaines. La découverte de la vigne par Noë était contée pour clore cette partie de la soirée et donner envie à l'assemblée de déguster des pâtisseries arrosées de bières belges et de crémant bourguignon.

Cette rencontre entre voix lustinoises et bourguignonne laissera un excellent souvenir, souvenir d'un échange particulier, mêlant culture et convivialité.

**Dimanche 27 novembre**, le succès du loto annuel a permis d'alimenter les comptes du Comité en prévision des futurs échanges de l'été 2013 à Saint Léger.

Prévoir de nouvelles animations durant 3 jours de fête sera le but du Comité dans les mois à venir pour recevoir honorablement nos «jumeaux».

**Samedi 3 décembre**, le Comité de Jumelage a participé au Téléthon par le financement de l'achat de tissus. De jolies capes de couleur bleue ont été confectionnées et distribuées aux enfants qui ont formé une chaîne de l'espoir de la passerelle à la salle polyvalente.

### Assemblée générale :

Lors de la dernière Assemblée Générale, Jacqueline TOMBEUR, Présidente du Comité depuis 10 ans avait émis le souhait d'être remplacée dans cette responsabilité. Mais sans successeur, elle a accepté de prolonger son mandat d'une année.

Appel aux candidats éventuels sera donc lancé lors la prochaine réunion qui aura lieu le **vendredi 27 janvier 2012 à 20 h 30**, salle de la Mairie.

Tous les Léodégariens jumelés ou sympathisants sont conviés à cette Assemblée Générale.

Les personnes intéressées pour faire partie du Comité peuvent contacter des **membres du bureau** dont la composition actuelle est la suivante :

- Jacqueline TOMBEUR, Présidente,
- Michel CAMUS, Vice-Président,
- Isabelle GUILLEMIN, Trésorière,
- Christine DUTREMBLE, Trésorière adjointe,
- Gisèle EMPTAZ, Secrétaire,
- Marie GRAVIER, Secrétaire adjointe.

#### Membres actifs :

- Jocelyne BRUNELLE,
- Eric FRIBOURG,
- Dominique LAFITTE,
- Delphine MICHEL,
- Michel POCHERON.

Les membres du Comité vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2012.







*Saint-Léger-sur-Dheune*



## L'A.P.E.



### L'APE ?

L'Association des Parents d'Elèves de Saint Léger-sur-Dheune est une équipe de parents bénévoles, qui donnent un peu de leur temps et de leur énergie, pour organiser des manifestations festives et diverses ventes afin de récolter des fonds (sauf pour le Téléthon) dans l'objectif de subventionner en partie des projets proposés par les professeurs des écoles (sorties, spectacles, achat de matériel, livres ...).



### Activités 2010/2011

#### Manifestations:

- Défilé de carnaval avec la participation des commerçants de Saint Léger-sur-Dheune : une belle réussite pour cette première !
- Notre super loto en Novembre 2011 ;
- Fête de Noël des enfants : tenue buffet-buvette ;
- Opération vente de chocolats en avril ;
- Fête des écoles en juin avec jeux pour les enfants, tenue buffet-buvette.

#### Projets subventionnés à hauteur de 3200 euros:

- L'achat de livres pour Récréativres ;
- la globalité des transports de sorties de fin d'année des écoles primaires et maternelles (la citadelle de Besançon, Le Pal, Accrobranches) ;
- une partie des ateliers pédagogiques lors de la sortie au Pal pour les maternelles.

### Le bureau de l'APE est composé de

Virginie LAGRANGE (présidente), Laure GUICHARD (vice présidente), Caroline DESBROSSES (trésorière), Delphine COQUARD (vice trésorière), Virginie ARNOULD (secrétaire), Stéphanie LORTON (vice secrétaire), Corinne LAVOISIER (membre du bureau), sans oublier les membres actifs (comme Vanessa HEITEKAVA et tous les parents venant nous aider lors de nos manifestations).

Merci à tous les parents pour leur participation à ces manifestations 2010/2011.



### Qui peut venir ? Tous les parents !!

Tous les parents volontaires sont invités à se rendre aux réunions pour y apporter leurs idées, leurs suggestions, préparer et/ou participer aux diverses manifestations ; ne serait-ce que ponctuellement. Nous comptons sur vous pour venir nombreux aux prochaines manifestations de l'APE pour l'année scolaire 2011/2012.

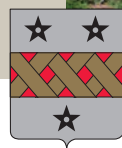
**Nous sommes à votre disposition pour plus d'informations. N'hésitez pas à nous rejoindre !!**

**Et retrouvez nous sur notre site !!!!!**

*Bonne année scolaire à tous !*

Toute l'équipe de l'APE

Votre contact : Virginie LAGRANGE, présidente - [apestleger@voila.fr](mailto:apestleger@voila.fr)



## Du nouveau au CDSL

Comme chaque année, Le CDSL propose des cours de danse qui permettent aux élèves de mieux connaître leur corps, de mieux maîtriser leurs gestes, de développer leur sens du rythme. Cette année ne faillira pas à la règle, néanmoins, quelques modifications auront lieu dans l'organisation des cours. Désormais, Claire Bernaud assurera ses cours les jeudis (au lieu des mardis).

Le gala 2011 a été l'occasion pour tous les adhérents de saluer le départ d'Hicham El Mansouri et de le remercier pour son investissement au sein de l'association.

A la rentrée, ce sera Jérémy Pirello qui assurera les cours de hip hop. Le cours «hip-hop garçons» sera déplacé au vendredi.

### Pour les plus jeunes :

- Découverte de la danse (à partir de 4 ans) : les jeudis de 17 h 30 à 18 h 15.

### Pour les écoliers :

- Apprentissage des bases de la danse (CP, CE) : les jeudis de 18 h 15 à 19 h 15 ;
- Modern'jazz (CM) : les jeudis de 19 h 15 à 20 h 15.

### Pour les collégiens :

- Modern'jazz : les jeudis de 19 h 15 à 20 h 15 ;
- Hip-hop garçons : les vendredis de 18 h 45 à 19 h 45 ;
- Hip-hop filles : les vendredis de 17 h 45 à 18 h 45.

### Pour les lycéens, les étudiants et les adultes :

- Modern'jazz : les jeudis de 20 h 15 à 21 h 15 ;
- Hip-hop : les vendredis de 19 h 45 à 20 h 45.

Les cours ont lieu salle Pierre Chamagne à Saint Léger.





*Saint Léger-sur-Dheune*



## Les Amis de Saint Léger

L'association n'a pas «fait parler d'elle» en 2011 mais ses membres poursuivent toujours leurs recherches en vue de présenter des animations ou réalisations sur l'histoire du village et de ses habitants.

Son but n'est pas seulement de remémorer des souvenirs aux Léodégariens établis à Saint Léger depuis des décennies mais aussi de faire découvrir aux nouveaux résidents les différents visages présentés par Saint Léger au cours des siècles passés.

Plusieurs projets évoqués lors de l'assemblée générale seront réalisés à plus ou moins long terme : veillée bourguignonne avec histoires locales et chansons, balade commentée sur les traces du tacot de Mazenay, agenda-almanach, matérialisation d'un sentier botanique...

L'association est en quête de tout ce qui peut «donner du grain à moudre» : photos anciennes, vieux documents... *Si vous possédez des renseignements, des vieux papiers,... si vous avez des anecdotes à raconter ou si vous connaissez des Léodégariens qui ont migré vers d'autres contrées et susceptibles d'apporter des informations intéressantes, n'hésitez pas à contacter un des membres de l'association.*

Le président : Camille Forest - 03 85 45 37 73 • Le trésorier : Jean-Claude Salingue - 03 85 45 48 16  
Le secrétaire : Marc Emtaz - 03 85 45 34 70.

## La Gaule

Chaque année l' AAPPMA "la Gaule" organise le concours de pêche sur le canal du Centre le dernier dimanche d'août.

Le 28 août, de nombreux participants sont venus de Saône-et-Loire et des départements limitrophes. Tous les pêcheurs ont été récompensés par une remise de lots offerts par les commerçants de Saint Léger.

*Un grand Merci à tous. À l'année prochaine. Venez encore plus nombreux !*

L'association fait également participer les enfants des écoles au cours de diverses animations, comme le lâcher de truites en mai dernier.

**Le syndicat mixte d'aménagement de la Dheune** auquel adhère la communauté de communes «Entre Monts et Dheune» entreprend, à partir de la mi-décembre 2011, des travaux d'entretien de la Dheune sur son parcours allant des forges de Perreuil à la limite communale de Saint Léger-Denvey. Ces travaux consistent en plusieurs opérations :

- restauration sélective de la végétation rivulaire et entretien du lit de la rivière (abattage des arbres morts, élagage, enlèvement des embâcles obstruant le cours d'eau...)
- restauration des boisements des berges (plantation d'arbres et d'arbustes, pose de clôtures...)
- diversification des habitats aquatiques par la pose de blocs de pierre
- curage de la rivière en amont du pont de la gare à Saint Léger.

Cette opération est prévue pour l'été 2012, après la période de reproduction de la faune piscicole (mars à mai).

Une réunion d'information composée des membres du syndicat, des délégués communaux et des propriétaires riverains s'est tenue en mairie de Saint Léger le 9 décembre 2011. Au cours de celle-ci, M<sup>me</sup> Chabanel, technicienne de rivière a détaillé le déroulement des travaux à venir et répondu à toutes les questions posées.



*Les enfants gagnants du concours de pêche*

**Rappel :** Les cartes 2012 seront en vente dès mi-décembre 2011

**Dépositaires :** Nadine Fleurs • Salon Hugo

*Saint Léger-sur-Dheune*

## Vague des classes en 1

### Constitution du bureau :

Président : Vianello Yannick  
 Vice-président : Dupart Michel  
 Trésorier : Marinot André  
 Vice-trésorier : Ponsot André  
 Secrétaire : Tinant Christophe  
 Vice-secrétaire : Blanchard Michel

La journée des retrouvailles de la Vague des Classes en 1 s'est déroulée le 21 mai 2011.

Nous étions 35 conscrits accompagnés de nos familles et de nos amis.

Le repas, concocté par Monsieur Huez, traiteur à Meursault, a été servi par les membres du Comité des Fêtes. Cette journée a été animée par Bernard qui a su créer une chaude ambiance.

Au dessert, le flambeau a été remis à quelques représentants de la Vague des Classes en 2.

Un grand merci au bureau et à tous ceux qui, par leur aide, ont fait de cette journée une réussite. Nous vous donnons rendez-vous en 2021.





*Saint-Léger-sur-Dheune*



## Scrabble

### Vous aimez les jeux de lettres ?



Alors savez-vous que vous pouvez venir jouer au Scrabble dans votre commune :

- le jeudi après-midi (à 15 h),
- le vendredi soir (à 20 h 15).

Salle de la cour de la Mairie.

Vous ferez connaissance avec la technique du «duplicate», formule de jeu qui a été inventée pour permettre à un nombre illimité de joueurs de participer à la même partie, tout en éliminant le facteur chance. Dans cette variante, chaque joueur est à sa propre table et dispose de sa propre grille de lettres. Un meneur de jeu (arbitre) tire les lettres. Tous les joueurs ont donc en main le même tirage et doivent trouver (en temps limité à 3 mn) la solution qui rapporte le maximum de points. L'arbitre annonce la solution maximale possible que chacun placera sur sa propre grille. Au coup suivant l'arbitre tire les lettres supplémentaires et ainsi de suite jusqu'à la fin de la partie.

De la sorte, tous les participants jouent exactement la même partie mais ne marquent que les points correspondant aux solutions qu'ils ont eux-mêmes trouvées.

Avec cette formule de jeu chacun peut mesurer ses progrès. Même si cela est utile, point n'est besoin d'avoir un vocabulaire extraordinaire : avec le duplicate vous constaterez vite que repérer la bonne place des mots s'avère très important.

N'hésitez pas à venir nous voir ! (Portes ouvertes toute l'année !). Vous trouverez dans notre association une équipe qui vous accueillera chaleureusement et qui vous aidera dans vos débuts et ce à n'importe quel moment de l'année. Aucune participation n'est demandée pour les 6 premières séances.

**Renseignements :** Yves Dumont, Président      Tél. : 03 58 77 95 25  
 Jacques Doyen, Trésorier      Tél. : 03 85 45 30 44



## Amicale Notre Temps

Les membres de l'association, au nombre de 70 environ, se réunissent **deux après-midi** par mois, salle de la mairie. Au programme : jeux de société, jeux de carte, tricot, bavardage, goûter... **A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, ces rencontres amicales auront lieu les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis.**

Autres animations : deux excursions, l'une en juin, l'autre en septembre et deux repas annuels.

En 2011 : ont été organisées une excursion en Auvergne (visite du volcan Lemptegy situé à Saint-Ours-les-Roches) et la découverte de la vallée de l'Ouche en petit train suivie d'un goûter repas à la ferme de la Bache. Deux repas au printemps et à l'automne au restaurant Le Clos Sainte Karine à Perreuil. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

**Une date à retenir :** Loto de l'Amicale le 15 janvier 2012 à la salle polyvalente.





*Saint-Léger-sur-Dheune*



## L'A.S.S.L. Foot



L'A.S.S.L. Foot poursuit ses efforts pour accueillir tous les amoureux du ballon rond dans les meilleures conditions.

De nombreux investissements ont été effectués cette saison (nouveaux équipements, nouvelles installations, rénovation des infrastructures, etc...) afin de favoriser la pratique de ce sport au plus grand nombre et notamment aux plus jeunes.

Je tiens principalement à remercier l'ensemble des bénévoles (dirigeants, éducateurs, joueurs, parents, etc...) pour leur dévouement et leur accompagnement car sans eux, l'A.S.S.L. Foot ne pourrait avancer.

Sportivement, la saison dernière nous a apporté entière satisfaction avec la montée en division supérieure de l'équipe Réserve et un parcours très honorable des autres équipes avec notamment d'excellents résultats chez les jeunes qui ont fait trembler nombreuses équipes de clubs renommés...

L'A.S.S.L. Foot peut aussi s'enorgueillir de sa nouvelle équipe féminine qui ne cesse de s'étoffer et progresser.

Nous vous attendons nombreux pour venir supporter nos équipes et pourquoi pas pour vous essayer à ce sport !!!



*Rentrée des jeunes*

Le Président de l'A.S.S.L. FOOT  
Nicolas Labille

*Seniors lors de la Coupe de France*



### Composition du bureau :

Président : Nicolas Labille  
 Vice-Président : Philippe Letang  
 Secrétaire : Sophie Boulay  
 Trésorière : Jocelyne Naigeon  
 Vice-Trésorier : Julien Tombeur

### Le foot en pratique...

Débutants à benjamins : mardi 18 h - 19 h 30  
 U15, Féminines : mercredi et vendredi 18 h - 20 h  
 Seniors : mercredi et vendredi 19 h - 21 h  
 Vétérans : vendredi à partir de 20 h

### Les manifestations 2012...

11/12 février 2012 : 25<sup>e</sup> Antiquités/Brocante  
 17 mars 2012 : Grand Loto du Foot  
 28 mai 2012 : Tournoi de Sixte



## AS Saint Léger Judo

### Le mot du Président

Au-delà de l'aspect purement sportif, le Judo véhicule des valeurs fondamentales qui s'imbriquent les unes dans les autres pour édifier une formation morale. Le respect de ce code est la condition première, la base de la pratique du Judo.

### Le code moral

L'AMITIÉ : «C'est le plus pur des sentiments humains»

LE COURAGE: «C'est faire ce qui est juste»

LA SINCÉRITÉ : «C'est s'exprimer sans déguiser sa pensée»

L'HONNEUR : «C'est être fidèle à la parole donnée»

LA MODESTIE : «C'est parler de soi-même sans orgueil»

LE RESPECT : «Sans respect aucune confiance ne peut naître»

LE CONTRÔLE DE SOI : «C'est savoir se taire lorsque monte la colère»

LA POLITESSE : «C'est le respect d'autrui»

Je terminerai mon propos en posant une simple question : qui n'a jamais rêvé d'une société dans laquelle chacun appliquerait ces valeurs fondamentales ?

Sportivement, Louis WAGNER

柔道



**Judokas de 4 à 6 ans :** Eveil Judo le mercredi de 15 h à 16 h

**Judokas de 7 à 8 ans :** Mercredi de 16 h à 17 h  
et vendredi de 17 h 30 à 18 h 30

**Judokas de 10 à 12 ans :** Mardi de 18 h à 19 h  
et vendredi de 18 h 30 à 19 h 30

**Judokas compétiteurs/ados/adultes :** Mardi de 19 h à 20 h 30  
et Vendredi de 19 h 30 à 21 h 15 (À partir de minimes)



**Les judokas et entraîneurs remercient la municipalité de Saint Léger pour son aide et son soutien et tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement du club.**







*Saint Léger-sur-Dheune*



## A.S.D.

L'Association Sport Détente de Saint Léger-sur-Dheune créée en janvier 2005 compte cette année une trentaine d'adhérents.

Elle regroupe hommes et femmes majeurs désirant s'entretenir et garder la forme en organisant des activités tels que volley, basket, foot, badminton, hockey, tennis de table, mini tennis en privilégiant la convivialité et la bonne humeur.

L'ASD se réunit chaque mercredi de 20 h à 23 h à la salle polyvalente de Saint Léger.

Une cotisation annuelle de 40 €.

*Venez nous rejoindre !!*  
Deux séances d'essai vous seront proposées...

### Composition du bureau :

Serge LALONDE - Président (03 85 45 40 95)

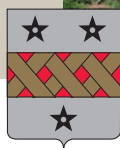
Etienne VAUCHEY - Trésorier adjoint

Michel POCHERON - Secrétaire adjoint

Michel BROWERS - Trésorier

Olivier LAMBERT - Secrétaire





## Gymnastique Volontaire



Quatre séances de gymnastique sont proposées chaque semaine :

- Le mardi matin, de 10 h 30 à 11 h 30 gym seniors avec Dominique ;
- Le mercredi matin, de 10 h à 11 h gym douce avec Sabine ;
- Le mardi soir et le jeudi soir, de 20 h 15 à 21 h 15 : gym d'entretien avec Dominique ;
- Le jeudi matin de 10 h à 11 h : gym d'entretien avec Bernard ;
- Le 2<sup>e</sup> mardi du mois, en lieu et place de la séance de gym d'entretien, de 19 h 30 à 20 h 30 : step avec Eliane.

### **Le bureau est composé de :**

Marie Claude Roizot (présidente),  
Emilie Rico (secrétaire),  
Annie Tortiller (trésorière),  
de Jocelyne Antezac, Annie Paillard et Anne-Marie Reverchon (membres du bureau).

Nadine Pautel (vice-présidente),  
Monique Pommier (secrétaire adjointe),  
Isabelle Guillemin (trésorière adjointe),

**Contacts :** M.-C. Roizot : 03 85 45 48 52 ; A. Tortiller : 03 85 45 33 61



*Saint-Léger-sur-Dheune*



## Téléthon

Le montant des fonds collectés en 2010 a dépassé celui de 2009 : un chèque de 6 662,21 € a été remis le 2 mars 2011 à l'AFM représentée par Jean-Claude Méjat.



### Programme 2011 :

- Vendredi 2 décembre : cross des enfants des écoles et à partir de 19 h, course avec les pompiers, balade dans Saint Léger suivie de la soupe à l'oignon.
- Samedi 3 décembre : vente de brioches, balade en voitures anciennes ;



défi bouteilles, rassemblement des enfants pour la distribution des capes bleues de Super Téléthon et farandole jusqu'à la salle polyvalente, manœuvres d'incendie pour les enfants, stands de jeux, tombolas, grand jeu de la Roue de la Fortune, démonstration de danse country, et repas en musique (disc-jockey).

*Saint Léger-sur-Dheune*

## Autisme 71

L'association Autisme 71 GEPAP a convié familles et élus pour une réunion d'information sur l'autisme le 16 juillet dernier. Cette date correspondait au passage par St Léger du marathonnien Gwen Le Ny ralliant Besançon à Brest pour soutenir la scolarisation des enfants autistes.



Un petit film rassemblant les témoignages de 9 enfants et adultes autistes a été projeté puis Claudine Kersaudy, fondatrice de l'association Asperansa et Séverine Size, présidente d'Autisme 71 ont présenté leurs associations. Leurs objectifs sont d'apporter conseils, aides et soutiens aux familles touchées par ce handicap. Un enfant sur 150 est touché par l'autisme. S'il est diagnostiqué tôt et accompagné comme il convient, il évoluera et pourra vivre au mieux sa différence.

Quelques enfants autistes sont scolarisés à Saint Léger ; ils bénéficient d'aménagements horaires et d'accompagnements particuliers.

Créée en juillet 2010, l'association AUTISME 71 a pour but de rassembler les familles de personnes autistes (et/ou TED) et les professionnels concernés. L'autisme reste encore en France, un handicap méconnu et peu diagnostiqué précocement.

### Qu'est-ce que l'autisme ?

C'est un trouble qui touche à la fois et dès le départ les compétences sociales, communicatives et cognitives. Ce handicap toucherait 1 enfant sur 114 naissances et touche 3 à 4 garçons pour une fille. 70 % des personnes avec autisme ont un retard mental.

En France, seulement 10 % des personnes autistes bénéficient d'une prise en charge adaptée !

**Contacts et informations :** Autisme 71 - GEPAP - 8, impasse de l'Eglise - 71640 Saint-Martin-sous-Montaigu.

Téléphone : 03 85 45 23 05 - Messagerie : [autisme.gepap71@orange.fr](mailto:autisme.gepap71@orange.fr).



*Saint Léger-sur-Dheune*



## Association des Saint Léger de France et d'ailleurs

Le but de l'association est de promouvoir, hors de tout contexte politique ou religieux, les échanges et les rencontres entre les 73 communes ayant pour nom d'origine Saint Léger...

Elle organise des rassemblements au cours desquels les habitants des Saint Léger découvrent d'autres contrées, rencontrent d'autres «Léodégariens», «Léodégardiens», «Saint Légeois», «Légéréens», «Léodégartois»... pour des échanges culturels ou sportifs, faire connaître leurs traditions et faire la fête.



Léo,  
la mascotte

Le prochain rassemblement aura lieu les 26 et 27 mai 2012, pour la Pentecôte (fête des Saint Léger) à Saint-Lager-Bressac en Ardèche.

Si vous souhaitez participer à ce week-end culturel et festif, seul ou avec votre association, toutes les informations et les contacts sont disponibles sur le site de l'association : [www.stleger.info](http://www.stleger.info) ou auprès du correspondant local de l'association, Jacqueline Tombeur, à la mairie de Saint Léger.

## Le père bouchon

*"1 Bouchon collecté = 1 Geste utile"*

Site internet : <http://www.leperebouchon71.com>

Association loi 1901, son but est de venir en aide aux personnes handicapées du département.

Elle collecte puis revend à des filières de recyclage des bouchons en plastique quelque soit le modèle après les avoir triés par couleurs (eau - lait - jus de fruit - café - gel douche - shampoing - dentifrice - lessive - javel, etc.). Une tonne de bouchons d'une même couleur rapporte environ 200 €.



Si vous souhaitez soutenir l'association, vous pouvez déposer vos sacs de bouchons à la déchetterie.



*Saint Léger-sur-Dheune*



## Informations pratiques

### ■ Secrétariat de la mairie

Téléphone : 03 85 45 31 72 ; Fax : 03 85 45 35 20 ; Adresse mail : [mairie@stlegerdheune.fr](mailto:mairie@stlegerdheune.fr)

**Ouvert au public** : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h ;  
ouverture tardive le mardi jusqu'à 19 h.

Site Internet : [www.stlegerdheune.fr](http://www.stlegerdheune.fr)

### ■ Permanences de l'assistante sociale

en mairie le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi de chaque mois.  
Pour tout dossier urgent ou toute demande de renseignements, contacter le centre médico social de Chagny au 03 85 87 65 10.

### ■ Bibliothèque

20, rue du 8 mai 1945 - 71510 Saint Léger-sur-Dheune

Téléphone : 03 85 45 47 02

**Horaires d'ouverture** : mardi de 10 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h 30 ;  
mercredi de 10 h à 12 h ; samedi de 10 h à 12 h.

Adresse mail : [bibliothèque@stlegerdheune.fr](mailto:bibliothèque@stlegerdheune.fr)

### ■ Gendarmerie nationale

9, clos de la Gatosse - 71510 Saint Léger-sur-Dheune

Téléphone : 03 85 98 94 40

**Accueil** : lundi de 14 h à 18 h,  
mercredi et vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

### ■ Communauté de communes Entre Monts et Dheune

19, rue du Port - 71510 Saint Léger-sur-Dheune

Téléphone : 03 85 87 10 62

Site Internet : [www.cc-montsetdheune.fr](http://www.cc-montsetdheune.fr)

### ■ Environnement

Collecte des déchets

**Attention, les dates et horaires de ramassage changent à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012.**

Ramassage des ordures ménagères (conteneur SIRTOM) : le vendredi matin de 6 h à 13 h.

Ramassage des emballages ménagers recyclables (sacs jaunes) : le vendredi matin des semaines paires (2<sup>e</sup> semaine, 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>...) de 6 h à 13 h.

Déchetterie

Téléphone : 03 85 45 32 58

**Horaires d'ouverture**

**Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre** : le lundi et le jeudi de 13 h 30 à 18 h 30 ;  
le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h 30 à 12 h  
et de 13 h 30 à 18 h 30 .

**Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars** : le lundi et le jeudi de 13 h 30 à 17 h ;  
le mardi et le mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;  
le vendredi et samedi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.





# *Saint Léger-sur-Dheune*

